



MAIRIE DE PRÉCIGNÉ

A Précigné, le 15 septembre 2023

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(en vertu des articles L.2121-10 et L.2121-11
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le
Jeudi 28 septembre 2023
à 20 H 00 à la Mairie (salle du conseil municipal)
Ordre du jour

- Présentation de la saison culturelle 2023/204 de l'Entracte
- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2023
- Marchés publics :
 - Choix des entreprises : Ecole La Voutonne réhabilitation
 - Avenant 1 – toilettes autonettoyantes
- Finances :
 - Coût d'un élève à l'école Publique pour l'année scolaire 2022/2023
 - Participation OGEC 2022/2023
 - Frais de scolarité de l'école Notre du Pé pour l'année scolaire 2023/2024
- Communauté de Communes du Pays Sabolien :
 - Conférence internationale du logement – approbation du PPGDID
- Convention CAUE – Ecole la Voutonne – autorisation de signature
- Convention LORA – autorisation de signature
- Déclaration d'intention d'aliénation AL173
- Délibérations diverses
- Questions et informations diverses
 - Bilan Dispositif Argent de poches – été



Le Maire
Jean-François ZALESNY

En cas de besoin : Pouvoir joint